





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-461**

**Séance publique du**

**16 novembre 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20151116- lmc175925-DE-1-1
Date de signature : 19/11/2015
Date de réception : jeudi 19 novembre 2015
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX -STADE CARCASSONNE - CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR 4 CLUBS DE SPORT**

**AVENANT N°2 MARCHES P14-008, P14-010, P14-011, P14-012, P14-013**

**AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le 16 novembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/11/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Reine MERGER à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Christian ROLANDO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Francis TAULAN à Madame Danièle BRUNET.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés  
Publics et Patrimoine Communal  
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 NOVEMBRE 2015

**Nomenclature : 1.7**  
Actes spéciaux et divers

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Maurice CHAZEAU  
**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. BOUDON Jacques

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**

**OBJET** : MARCHÉ DE TRAVAUX -STADE CARCASSONNE - CONSTRUCTION DE LOCAUX  
POUR 4 CLUBS DE SPORT  
AVENANT N°2 MARCHES P14-008, P14-010, P14-011, P14-012, P14-013  
AUTORISATION DE SIGNATURE- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Mes Chers Collègues,

Par délibération N°2013.676 en date du 18 novembre 2013, vous avez approuvé le programme, adopté la fiche opérationnelle et autorisé le lancement de la consultation pour le marché de travaux concernant la construction de locaux pour 4 clubs de sport (Boxing Club Aixoise, Haltérophilie Musculation Club Aixoise, Pays d'Aix Football Club et Aix Athlé) sur le site du stade Carcassonne.

La commission des procédures adaptées a rendu un avis favorable pour attribuer les 7 marchés de travaux en mars 2014, pour un montant total cumulé de 972 073,38 € HT, soit 15,88% de moins que l'estimation de la fiche opérationnelle. Pour mémoire, le coût total des travaux était estimé à 1 155 565,00 € H.T. soit 1 623 €/m<sup>2</sup> et le montant de l'opération, toutes dépenses confondues, était évalué à 1 431 134 € T.T.C.

Il s'agit d'un marché à prix global et forfaitaire réparti comme suit :

- Lot 1 – Gros oeuvre / VRD : 538 456,45 € HT  
Marché P14-008, titulaire : Construction Luynoise
- Lot 2 – Etanchéité : 52 364,75 € HT  
Marché P14-009, titulaire : Smed Etanchéité

- Lot 3 – Menuiseries extérieures/ serrurerie/ ferronnerie : 152 392,65 € HT  
Marché P14-010, titulaire : Métal service
- Lot 4 – Menuiseries bois : 52 000,00 € HT  
Marché P14-011, titulaire : Servières
- Lot 5 – Plomberie sanitaire – ventilation : 71 165,63 € HT  
Marché P14-012, titulaire : EITB
- Lot 6 – Electricité : 81 700,00 € HT  
Marché P14-013, titulaire : JCT
- Lot 7 – Peinture : 23 993,90 € HT  
Marché P14-014, titulaire : Société Rénovation Peinture

Le marché a été notifié fin mars 2014 et se termine à la fin de la garantie de parfait achèvement. La durée prévisionnelle du marché est de 28 mois.

Les travaux de la phase n°1 (construction locaux pour le Boxing Club Aixois, Haltérophilie Musculation) ont débuté le 7 avril 2014 et les travaux de la phase n°2 (construction locaux pour le Pays d'Aix Football Club et Aix Athlé) ont débuté le 7 décembre 2014.

Suite à l'avancement de l'exécution des travaux plusieurs petites adaptations ont été nécessaires. Il s'agissait principalement de mises au point techniques en phase chantier.

Ainsi par délibération N°2015.127 en date du 20 avril 2015, vous avez approuvé et autorisé la signature des avenants entraînant une hausse du montant du marché P14-009 (lot N°2 Etanchéité), du marché P14-010 (lot N°3 Menuiseries extérieures – Serrurerie – Ferronnerie), du marché P14-011 (lot N°4 Menuiseries intérieures bois) et du marché P14-013 (lot N°6 : Electricité – Chauffage).

Puis par délibération N°DL.2015-196 en date du 8 juin 2015, vous avez approuvé et autorisé la signature des avenants entraînant une diminution du montant du marché P14-008 (lot N°1 Gros œuvre/VRD) et du marché P14-012 (lot N°5 Plomberie sanitaire/ventilation).

L'impact financier global tous lots confondus était alors de + 0,80% faisant passer ainsi le montant total cumulé des marchés de travaux de 972 073,38 € HT à 979 892,22 € HT.

Depuis ces ajustements en phase chantier, d'autres mises au point techniques sont devenues nécessaires. Elles sont principalement liées à l'avancement des travaux de la phase n°2, à des modifications du réseau électrique suite aux mises au point de chantier avec ERDF, et à des demandes de mise en conformité au regard des règles de construction par le contrôleur technique.

**L'assemblée délibérante doit statuer sur les projets d'avenant entraînant une diminution ou une augmentation du montant du marché :**

**- Avenant N°2 au marché P14-008 (lot N°1 Gros œuvre/VRD) notifié à la société Constructions Luñoises.**

Objet de l'avenant : Modification du réseau d'éclairage du stade, modification du réseau télécom à la demande de France Télécom, modification du réseau d'alimentation en eau potable. Moins value pour suppression du faux plafond dans une grande salle de réunion, supplément d'enduit plâtre en conséquence. Reprise maçonnerie sous terrasse existante des vestiaires voisins non prévue initialement.

Montant cumulé des plus et moins value : 19 225,53 € HT

Montant initial du marché : 538 456,45 € HT

L'incidence financière cumulée de l'avenant N°1 (soit - 1 537,00 € HT) + l'avenant N°2 (soit + 19 225,53 € HT) représente **une augmentation globale du montant du marché de 3,29 %**.

**Le nouveau montant du marché est : 556 114,98 € HT.**

538 456,45 € HT (montant initial du marché) - 1 537,00 € HT (avenant N°1) + 19 225,53 € HT (avenant N°2).

**- Avenant N°2 au marché P14-010 (lot 3 – Menuiseries ext/serrurerie/ferronnerie) notifié à la société METAL SERVICE.**

Objet de l'avenant : fabrication et pose de 3 garde-corps métalliques d'une hauteur supérieur à 1m sur les escaliers extérieurs à la demande du contrôleur technique.

Localisation : sortie de secours salle boxe, sortie de secours salle Aix-Athlé.

Montant de la plus value : 4 607,01 € HT

Montant initial du marché : 152 392,65 € HT

L'incidence financière cumulée de l'avenant N°1 (soit + 144,65 € HT) + l'avenant N°2 (soit + 4 607,01 € HT) représente **une augmentation globale du montant du marché de + 3,12%**.

**Le nouveau montant du marché est : 157 144,31 € HT.**

152 392,65 € HT (montant initial du marché) + 144,65 € HT (avenant N°1) + 4 607,01 € HT (avenant N°2).

**- Avenant N°2 au marché P14-011 (lot 4 – Menuiseries bois) notifié à la société SERVIERES.**

Objet de l'avenant : Modification/création de façade de placard, suite à la modification de l'emplacement du TGBT afin de maintenir le degré coupe-feu du local.

Montant de la plus value : 380,00 € HT

Montant initial du marché : 52 000,00 € HT

L'incidence financière cumulée de l'avenant N°1 (soit + 2 300,00 € HT) + l'avenant N°2 (soit + 380,00 € HT) représente **une augmentation globale du montant du marché de + 5,15%**.

**Le nouveau montant du marché est : 54 680,00 € HT.**

52 000,00 € HT (montant initial du marché) + 2 300,00 € HT (avenant N°1) + 380,00 € HT (avenant N°2).

**Dans sa séance du jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015, la commission des procédures adaptées a émis un avis favorable sur le projet d'avenant n°2.**

**- Avenant N°2 au marché P14-012 (lot 5 – Plomberie sanitaire/ventilation) notifié à la société EITB.**

Objet de l'avenant : Modification du système de récupération d'eaux pluviales.

Montant cumulé de la plus value : 988,69 € HT

Montant initial du marché : 71 165,63 € HT

L'incidence financière cumulée de l'avenant N°1 (soit - 3 545,81 € HT) + l'avenant N°2 (soit + 988,69 € HT) représente **une diminution globale du montant du marché de - 3,59%**.

**Le nouveau montant du marché est : 68 608,51 € HT.**

71 165,63 € HT (montant initial du marché) - 3 545,81 € HT (avenant N°1) + 988,69 € HT (avenant N°2).

**- Avenant N°2 au marché P14-013 (lot 6 – Electricité) notifié à la société JCT.**

Objet de l'avenant : Modification du réseau électrique intérieur suite aux mises aux points techniques avec ERDF. Matériels supplémentaires pour limiter les consommations électriques (thermostats avec sondes déportés, horloges électroniques programmables, remplacement des pavés lumineux fluorescents par éclairage led suspendu)

L'ensemble représente une plus value de 4 315,00 € HT.

Montant initial du marché : 81 700,00 € HT.

L'incidence financière cumulée de l'avenant N°1 (soit + 3 947,00 € HT) + l'avenant N°2 (soit + 4 315,00 € HT) représente **une augmentation globale du montant du marché de + 10,11 %**.

**Le nouveau montant du marché est : 89 962,00 € HT.**

81 700,00 € HT (montant initial du marché) + 3 947,00 € HT (avenant N°1) + 4 315,00 € HT (avenant N°2).

**Dans sa séance du jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015, la commission des procédures adaptées a émis un avis favorable sur le projet d'avenant n°2.**

L'impact financier global tous lots confondus de la série d'avenants n°1 cumulée à la série d'avenants n°2 est de + 3,84% faisant passer ainsi le montant total cumulé des marchés de travaux de 972 073,38 € HT à 1 009 408,45 € HT. Pour mémoire l'enveloppe budgétaire prévisionnelle inscrite dans la fiche opérationnelle adoptée par délibération N°2013.676 en date du 18 novembre 2013 était de 1 155 565 € H.T..

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** : L'avenant n°2 au marché P14-008 portant augmentation du montant du marché, passé avec la société Constructions Luynaises.  
L'avenant n°2 au marché P14-010 portant augmentation du montant du marché, passé avec la société Métal Service.  
L'avenant n°2 au marché P14-011 portant augmentation du marché, passé avec la société Servières.  
L'avenant n°2 au marché P14-012 portant diminution du montant du marché, passé avec la société EITB.  
L'avenant n°2 au marché P14-013 portant augmentation du marché, passé avec la société JCT
- **AUTORISER** : Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à signer l'avenant n°2 au marché P14-008 portant augmentation du montant du marché, passé avec la société Constructions Luynaises, l'avenant n°2 au marché P14-010 portant augmentation du montant du marché, passé avec la société Métal Service, l'avenant n°2 au marché P14-011 portant augmentation du marché, passé avec la société Servières, l'avenant n°2 au marché P14-012 portant diminution du montant du marché, passé avec la société EITB, l'avenant n°2 au marché P14-013 portant augmentation du marché, passé avec la société JCT, ainsi que tout document s'y rapportant.

DL.2015-461 - MARCHE DE TRAVAUX -STADE CARCASSONNE - CONSTRUCTION DE  
LOCAUX POUR 4 CLUBS DE SPORT  
AVENANT N°2 MARCHES P14-008, P14-010, P14-011, P14-012, P14-013  
AUTORISATION DE SIGNATURE-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

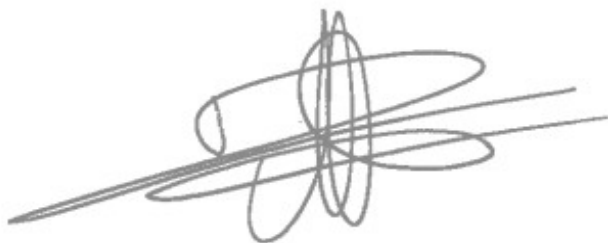
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Brigitte DEVESA

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 20/11/2015  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)





**Aix en Provence**

LA VILLE

DGAS Etudes Juridiques,  
Marchés Publics et Patrimoine Communal  
Direction des Marchés Publics

**MARCHE P14-010**

**STADE CARCASSONNE  
CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR 4 CLUBS DE SPORT  
LOT 3 : MENUISERIE EXTERIEURES – SERRURERIE - FERRONNERIE**

CONCLU LE 01 AVRIL 2014 AVEC LA SOCIETE METAL SERVICE

**AVENANT N°2**

**RELATIF A L'AUGMENTATION DU MONTANT DU MARCHE**

## **1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE INITIAL**

### **1.1 - IDENTIFICATION DU MARCHE-**

Objet du marché : Stade Carcassonne - Construction de locaux pour 4 clubs de sport – LOT n°3 : Menuiseries extérieures – Serrurerie - Ferronnerie.

Marché N°14-010 : notifié le 01 avril 2014 à la société METAL SERVICE.

Forme du marché : marché à prix global et forfaitaire.

Durée du marché : La durée du marché part à compter de la notification et se termine à la fin de la garantie de parfait achèvement. La durée prévisionnelle du marché est de 28 mois.

Montant du marché : 152 392,65 € HT

Avenant : l'avenant N°1 portant augmentation du montant initial du marché a été notifié à la société METAL SERVICE le 30 avril 2015.

L'incidence financière était de + 144,65 € HT, le montant du marché étant de 152 392,65 € HT, elle a représenté une augmentation de + 0,09 %. Le nouveau montant du marché s'élève donc à 152 537,30 € HT.

### **1.2 - IDENTIFICATION DES COCONTRACTANTS -**

Le marché ci-dessus mentionné a été conclu entre :

- D'une part, la Ville d'Aix-en-Provence représentée par Monsieur Maurice CHAZEAU, Maire-Adjoint délégué aux marchés publics, agissant en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- D'autre part, la société METAL SERVICES représentée par....., numéro SIRET ..... et domiciliée 48, boulevard des Platanes – 13009 MARSEILLE.

## **2. OBJET DU PRESENT AVENANT**

Fabrication et pose de 3 garde-corps métalliques d'une hauteur supérieur à 1m sur les escaliers extérieurs à la demande du contrôleur technique.

Localisation : sortie de secours salle boxe, sortie de secours salle Aix-Athlé.

Fixation sur platine en applique sur marche par chevilles mécaniques + écrous borgnes Inox.

Traitement : sablage/Polyzinc/Thermolaquage au RAL 7021.

L'ensemble représente une plus value selon le devis N°06156086 de 4 607,01 € HT.

### **2.1 - AUGMENTATION DU MONTANT DU MARCHE -**

L'incidence financière cumulée de l'avenant N°1 (soit + 144,65 € HT) + l'avenant N°2 (soit + 4 607,01 € HT) représente une augmentation globale du montant du marché de + 3,12 %.

**Le nouveau montant du marché est : 157 144,31 € HT.**

152 392,65 € HT (montant initial du marché) + 144,65 € HT (avenant N°1) + 4 607,01 € HT (avenant N°2).

## 2.2 - AUTRES CLAUSES -

Toutes les autres clauses du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

### 3. Signature des parties:

<p><b>Pour la société METAL SERVICE – 13009 MARSEILLE,</b></p> <p><b>représenté par.....</b> (Nom, qualité et cachet de la société)</p>          <p>Fait à .....</p> <p>Le .....</p>	<p><b>Pour la Ville d'Aix-en-Provence,</b></p> <p><b>représentée par Monsieur Maurice CHAZEAU Maire Adjoint délégué aux Marchés Publics et aux Délégations de Services Publics.</b></p>          <p>Fait à Aix-en-Provence,</p> <p>Le.....</p>
--	--



**DEVIS N° 06156086**

Marseille, le 12/06/2015

Demandeur :

Adresse chantier  
Direction Générale des Services Techniques  
13616 AIX EN PROVENCE Cedex 1

**VILLE D'AIX EN PROVENCE**

Direction Générale des Services Techniques  
Place de l'Hôtel de Ville  
13616 AIX EN PROVENCE Cedex 1

Objet du devis : Annule et remplace le devis 0515.6082 du 20/05/2015

Réf.	Désignation	U	Prix unit.	Qté	Montant H.T.
1	Fabrication et pose d'un ensemble de 3 garde-corps h=1.01m sur escaliers extérieurs comprenant: - Montants en tube 50x30x3 - Double lisse en fer plat 50x15 Localisation : Sortie de secours salle boxe, sortie de secours salle Aix-athlé. Fixation sur platine en applique sur marche par chevilles mécaniques + écrous borgnes Inox A4. Traitement : Sablage/Polyzinc/Thermolaquage au RAL 7021	Ens	1 535,67	3,00	4 607,01

<b>Total H.T.</b>	4 607,01
<b>T.V.A. 1 : 20,00 %</b>	921,40
<b>Total T.T.C.</b>	5 528,41
<b>Net à payer (Euro)</b>	5 528,41

Assurance RC/DECENNALE Polybat n° AH 538 586 - Generali Assurance- 283 Rue Paradis - 13008 Marseille - Tél. 04.91.53.22.49 - France Entière

Durée de validité du devis : 1 mois

Conditions de règlement Virement à 30 jours

RESERVE AU DESTINATAIRE	
Signature précédée de la mention "bon pour acceptation des travaux"	
à :	le :



**Aix en Provence**  
LA VILLE

DGAS Etudes Juridiques,  
Marchés Publics et Patrimoine Communal  
Direction des Marchés Publics

**MARCHE P14-011**

**STADE CARCASSONNE  
CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR 4 CLUBS DE SPORT  
LOT 4 : MENUISERIE INTERIEURES BOIS**

CONCLU LE 28 MARS 2014 AVEC LA SOCIETE SERVIERES MENUISERIE

**AVENANT N°2**

**RELATIF A L'AUGMENTATION DU MONTANT DU MARCHE**

## **1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE INITIAL**

### **1.1 - IDENTIFICATION DU MARCHE-**

Objet du marché : Stade Carcassonne - Construction de locaux pour 4 clubs de sport – LOT n°4 : Menuiseries intérieures bois.

Marché N°P14-011 : notifié le 28 mars 2014 à la société SERVIERES MENUISERIE.

Forme du marché : marché à prix global et forfaitaire.

Durée du marché : La durée du marché part à compter de la notification et se termine à la fin de la garantie de parfait achèvement. La durée prévisionnelle du marché est de 28 mois.

Montant du marché : 52 000,00 € HT

Avenant : l'avenant N°1 portant augmentation du montant initial du marché a été notifié à la société SERVIERES MENUISERIE le 29 avril 2015.

L'incidence financière était de + 2 300,00 € HT, le montant du marché étant de 52 000,00 € HT, elle a représenté une augmentation de + 4,42 %. Le nouveau montant du marché s'élève donc à 54 300,00 € HT.

### **1.2 - IDENTIFICATION DES COCONTRACTANTS -**

Le marché ci-dessus mentionné a été conclu entre :

- D'une part, la Ville d'Aix-en-Provence représentée par Monsieur Maurice CHAZEAU, Maire-Adjoint délégué aux marchés publics, agissant en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- D'autre part, la société SERVIERES MENUISERIE représentée par....., numéro SIRET ..... et domiciliée 600, route de Marseille – 13080 LUYNES.

## **2. OBJET DU PRESENT AVENANT**

Phase 2 : Clubs Houses Football et Athlétisme.

Modification/création de façade de placard, suite à la modification de l'emplacement du TGBT afin de maintenir le degré coupe-feu du local, ce qui représente une plus value selon devis N°15DEV2478 de 380,00 € HT.

### **2.1 - AUGMENTATION DU MONTANT DU MARCHE -**

L'incidence financière cumulée de l'avenant N°1 (soit + 2 300,00 € HT) + l'avenant N°2 (soit + 380,00 € HT) représente une augmentation globale du montant du marché de + 5,15 %.

**Le nouveau montant du marché est : 54 680,00 € HT.**

52 000,00 € HT (montant initial du marché) + 2 300,00 € HT (avenant N°1) + 380,00 € HT (avenant N°2).

## 2.2 - AUTRES CLAUSES -

Toutes les autres clauses du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

### 3. Signature des parties:

<p><b>Pour la société SERVIERES MENUISERIE – 13080 LUYNES,</b></p> <p><b>représenté par.....</b> (Nom, qualité et cachet de la société)</p>          <p>Fait à .....</p> <p>Le .....</p>	<p><b>Pour la Ville d'Aix-en-Provence,</b></p> <p><b>représentée par Monsieur Maurice CHAZEAU Maire Adjoint délégué aux Marchés Publics et aux Délégations de Services Publics.</b></p>          <p>Fait à Aix-en-Provence,</p> <p>Le.....</p>
--	--



**SERVIERES MENUISERIE**

E.mail : servieres.menuiserie@wanadoo.fr

Menuiserie  
Cloison amovible  
Faux plafond  
Plancher technique



**Devis N° : 15DEV2478**

DATE	CLIENT	PAGE
24/09/2015	MAIR	1/1 1

MAIRIE D'AIX en PROVENCE  
Direction des Marchés Publics  
CS 30715

13616 AIX EN PROVENCE Cedex 1

Références AM35/2478

REF	DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. HT	MONTANT HT	TVA
AR027	Chantier : Stade Aix Carcassonne Bâtiment ASA - Athlé 4.9- Façade de placard	2,00	M2	190,000	380,00	5

Bon pour Acoord - Lu et Approuvé

	BASE HT	% TVA	MT TVA	TOTAUX	TOTAL TTC	ACOMPTE	NET A PAYER
5	380,00	20,00	76,00	H.T. : 380,00 T.V.A. : 76,00	456,00		456,00

Lot. Plein soleil- 600 Route de Marseille - 13080 LUYNES - AIX en Provence - Tél : 04.42.24.07.37 - Fax : 04.42.24.14.99  
SARL au Capital de 7622 € - Siret : 383.893.716.00019 - Code APE 4332 B - RCS : 92 B 35 Aix en Provence  
N° TVA FR63.383.893.716 - BPPC AIX - 14607 / 00060 / 06021197015 / 32





**Aix** en **Provence**  
LA VILLE

DGAS Etudes Juridiques,  
Marchés Publics et Patrimoine Communal  
Direction des Marchés Publics

**MARCHE P14-012**

**STADE CARCASSONNE  
CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR 4 CLUBS DE SPORT  
LOT 5 : PLOMBERIE**

CONCLU LE 01 AVRIL 2014 AVEC LA SOCIETE EITB

**AVENANT N°2**

**RELATIF A LA DIMINUTION DU MONTANT DU MARCHE**

## **1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE INITIAL**

### **1.1 - IDENTIFICATION DU MARCHE-**

Objet du marché : Stade Carcassonne - Construction de locaux pour 4 clubs de sport – LOT n°5 : Plomberie.

Marché N°P14-012 : notifié le 01 avril 2014 à la société EITB.

Forme du marché : marché à prix global et forfaitaire.

Durée du marché : La durée du marché part à compter de la notification et se termine à la fin de la garantie de parfait achèvement. La durée prévisionnelle du marché est de 28 mois.

Montant du marché : 71 165,63 € HT

Avenant : l'avenant N°1 portant augmentation du montant initial du marché a été notifié à la société EITB le 18 juin 2015.

L'incidence financière était de - 3 545,81 € HT, le montant du marché étant de 71 165,63 € HT, elle a représenté une diminution de - 4,98 %. Le nouveau montant du marché s'élève donc à 67 619,82 € HT.

### **1.2 - IDENTIFICATION DES COCONTRACTANTS -**

Le marché ci-dessus mentionné a été conclu entre :

- D'une part, la Ville d'Aix-en-Provence représentée par Monsieur Maurice CHAZEAU, Maire-Adjoint délégué aux marchés publics, agissant en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- D'autre part, la société EITB représentée par....., numéro SIRET ..... et domiciliée BP 45 – 83560 VINON SUR VERDON.

## **2. OBJET DU PRESENT AVENANT**

Modification du système de récupération d'eaux pluviales selon devis N°D1509P14.

- Descentes pluviales en fonte DN 125 qui représente une plus value de 761,67 € HT,
- Fourniture et pose d'une boîte à eau qui représente une plus value de 88,06 € HT,
- Dauphin qui représente une plus value de 138,96 € HT.

Le montant cumulé de la plus value s'élève à 988,69 € HT.

### **2.1 - DIMINUTION DU MONTANT DU MARCHE -**

L'incidence financière cumulée de l'avenant N°1 (soit - 3 545,81 € HT) + l'avenant N°2 (soit + 988,69 € HT) représente une diminution globale du montant du marché de - 3,59 %.

**Le nouveau montant du marché est : 68 608,51 € HT.**

71 165,63 € HT (montant initial du marché) - 3 545,81 € HT (avenant N°1) + 988,69 € HT (avenant N°2).

## 2.2 - AUTRES CLAUSES -

Toutes les autres clauses du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

### 3. Signature des parties:

<p><b>Pour la société EITB – 83560 VINON SUR VERDON,</b></p> <p><b>représenté par.....</b></p> <p>(Nom, qualité et cachet de la société)</p>          <p>Fait à .....</p> <p>Le .....</p>	<p><b>Pour la Ville d'Aix-en-Provence,</b></p> <p><b>représentée par Monsieur Maurice CHAZEAU Maire Adjoint délégué aux Marchés Publics et aux Délégations de Services Publics.</b></p>          <p>Fait à Aix-en-Provence,</p> <p>Le.....</p>
---	--

# DEVIS

Ville d'Aix en Provence

Place de l'hotel de Ville

13616 Aix en Provence

VINON SUR VERDON, le 22/09/2015

Objet du devis - Ref : D1509P14

PLOMBERIE VMC construction de clubs houses au stade Carcassonne à Aix - 2 descente fonte sup

	Désignation	Prix unit.	Quantité	Montant H.T.
<b>1</b>	<b><u>plomberie sanitaire</u></b>			
<b>1.1</b>	<b><u>eaux pluviales</u></b>			
1.1.1	Descente pluviale en tuyau fonte DN 125	84,6300	9,00	761,67
1.1.2	Boite à eau fournie par l'étancheur et posée par nous	44,0300	2,00	88,06
1.1.3	Dauphin	46,3200	3,00	138,96
	<b>TOTAL 1.1</b>			<b>988,69</b>
	<b>TOTAL 1</b>			<b>988,69</b>

<b>Total H.T.</b>	<b>988,69</b>
<b>Total T.V.A. 20,00 %</b>	<b>197,74</b>
<b>Total T.T.C.</b>	<b>1 186,43</b>
<b>Net à payer TTC (Euros)</b>	<b>1 186,43</b>

DEVIS ARRETE A LA SOMME DE MILLE CENT QUATRE-VINGT-SIX EUROS ET QUARANTE-TROIS CENTS

**EQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS TECHNIQUES POUR LE BATIMENT**

ZA du Pas de Mene VINON SUR VERDON

Tel : 04.92.78.94.01 Fax : 04.92.78.94.03 - www.eitb-provence.com - www.sudgeothermie.com - mail: eitb@eitbprovence.fr

SARL au Capital de 7.622.45 € - SIRET 409 074 473 00045 - APE 4322B - TVA intracommunautaire FR95 409 074 473

©Sage



**Aix** en Provence

LA VILLE

DGAS Etudes Juridiques,  
Marchés Publics et Patrimoine Communal  
Direction des Marchés Publics

**MARCHE P14-013**

**STADE CARCASSONNE  
CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR 4 CLUBS DE SPORT  
LOT 6 : ELECTRICITE - CHAUFFAGE**

CONCLU LE 28 MARS 2014 AVEC LA SOCIETE SAS JCT

**AVENANT N°2**

**RELATIF A L'AUGMENTATION DU MONTANT DU MARCHE**

## **1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE INITIAL**

### **1.1 - IDENTIFICATION DU MARCHE-**

Objet du marché : Stade Carcassonne - Construction de locaux pour 4 clubs de sport – LOT n° : Electricité – Chauffage.

Marché N°P14-013 : notifié le 28 mars 2014 à la société SAS JCT.

Forme du marché : marché à prix global et forfaitaire.

Durée du marché : La durée du marché part à compter de la notification et se termine à la fin de la garantie de parfait achèvement. La durée prévisionnelle du marché est de 28 mois.

Montant du marché : 81 700,00 € HT.

Avenant : l'avenant N°1 portant augmentation du montant initial du marché a été notifié à la société JCT le 29 avril 2015.

L'incidence financière était de + 3 947,00 € HT, le montant du marché étant de 81 700,00 € HT, elle a représenté une augmentation de + 4,83 %. Le nouveau montant du marché s'élève donc à 85 647,00 € HT.

### **1.2 - IDENTIFICATION DES COCONTRACTANTS -**

Le marché ci-dessus mentionné a été conclu entre :

- D'une part, la Ville d'Aix-en-Provence représentée par Monsieur Maurice CHAZEAU, Maire-Adjoint délégué aux marchés publics, agissant en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- D'autre part, la société SAS JCT représentée par....., numéro SIRET ..... et domiciliée 15, rue Emmanuel Vitria - ZI La Palun – 13120 GARDANNE.

## **2. OBJET DU PRESENT AVENANT**

### **Suite modification ERDF :**

Fourniture et pose d'un délesteur 4 voies pour le chauffage du club de boxe : 648,00 € HT.  
Surcoût lié au changement de section pour la fourniture et pose de 72 m de câble normalisé : 482,00 € HT.

### **Matériels supplémentaires pour limiter les consommations électriques :**

Remplacement de 2 thermostats classiques par des thermostats avec sondes déportés dans la salle de boxe et la salle de musculation : 660,00 € HT  
Fourniture et pose de 4 horloges électroniques programmables : 600,00 €HT

### **Travaux induits suite à la suppression de faux plafonds :**

Remplacement des pavés lumineux par éclairage led suspendu,  
Incidence financière (cumul +/-values) : + 2 069,00 €HT  
Remplacement des cassettes rayonnantes 200W encastrables par des cassettes rayonnantes 600W suspendues,  
Incidence financière (cumul +/-values) : - 144,00 €HT

L'ensemble représente une plus value selon le devis N°1509572 de 4 315,00 € HT.

## **2.1 - AUGMENTATION DU MONTANT DU MARCHÉ -**

L'incidence financière cumulée de l'avenant N°1 (soit + 3 947,00 € HT) + l'avenant N°2 (soit + 4 315,00 € HT) représente une augmentation globale du montant du marché de + 10,11 %.

**Le nouveau montant du marché est : 89 962,00 € HT.**

81 700,00 € HT (montant initial du marché) + 3 947,00 € HT (avenant N°1) + 4 315,00 € HT (avenant N°2).

## **2.2 - AUTRES CLAUSES -**

Toutes les autres clauses du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

## **3. Signature des parties:**

<p><b>Pour la société SAS JCT – 13120 GARDANNE,</b></p> <p>représenté par.....</p> <p>(Nom, qualité et cachet de la société)</p>          <p>Fait à .....</p> <p>Le .....</p>	<p><b>Pour la Ville d'Aix-en-Provence,</b></p> <p>représentée par <b>Monsieur Maurice CHAZEAU Maire Adjoint délégué aux Marchés Publics et aux Délégations de Services Publics.</b></p>          <p>Fait à Aix-en-Provence,</p> <p>Le.....</p>
---	--

Art	DÉSIGNATION	MONTANT HT
	<b><u>Suite modification ERDF</u></b>	
	Fourniture et pose d'un délesteur 4 voies pour le chauffage du club de boxe en vue de son abonnement EDF de 12KV Coupure électrique, reprise du câblage et essai	648,00 €
	Fourniture et pose de 72m de câble normalisé EDF 3x240 <sup>2</sup> + 1x95 <sup>2</sup> à la place de 72m de câble normalisé EDF 3x95 <sup>2</sup> + 1x50 <sup>2</sup>	482,00 €
	<b><u>Matériel supplémentaire</u></b>	
	Moins values sur 2 thermostats	
2.8.4	40,00 € x 2 =	-80,00 €
	Fourniture et pose de 2 thermostats avec sonde déportée (1 salle de boxe et 1 salle de musculation) Mise en place des sondes dans les salles et des thermostats dans les placards Branchement et essai	740,00 €
	Fourniture et pose de 4 horloges électroniques pour la programmation des 4 chauffe-eaux Coupure électrique, reprise du câblage, branchement et essais	600,00 €
	<b><u>Travaux induit suite à la suppression faux plafond</u></b>	
	<u>Moins values</u>	
2.6.2.3	Pavés 4x14W réunion : 103,00 € x 13 =	-1 339,00 €
2.8.3	Cassettes rayonnantes 200W : 114,00 € x 36 =	-4 104,00 €
	<u>Plus values</u>	
2.6.2.3	Suspension led : 213,00 € x 16 =	3 408,00 €
2.8.3	Cassettes rayonnantes 600W : 330,00 € x 12 =	3 960,00 €
		<b>MONTANT TOTAL HT : 4 315,00 €</b>
		<b>TVA 20 % : 863,00 €</b>
		<b>MONTANT TOTAL TTC : 5 178,00 €</b>

Validité du devis : 3 mois





**Aix en Provence**  
LA VILLE

DGAS Etudes Juridiques,  
Marchés Publics et Patrimoine Communal  
Direction des Marchés Publics

**MARCHE P14-008**

**STADE CARCASSONNE  
CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR 4 CLUBS DE SPORT  
LOT 1 : GROS OEUVRE**

CONCLU LE 31 MARS 2014 AVEC LA SOCIETE CONSTRUCTIONS LUYNOISES

**AVENANT N°2**

**RELATIF A L'AUGMENTATION DU MONTANT DU MARCHE**

## **1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE INITIAL**

### **1.1 - IDENTIFICATION DU MARCHE-**

Objet du marché : Stade Carcassonne - Construction de locaux pour 4 clubs de sport – LOT n°1 : Gros œuvre.

Marché N°P14-008 : notifié le 31 mars 2014 à la société CONSTRUCTIONS LUYNOISES.

Forme du marché : marché à prix global et forfaitaire.

Durée du marché : La durée du marché part à compter de la notification et se termine à la fin de la garantie de parfait achèvement. La durée prévisionnelle du marché est de 28 mois.

Montant du marché : 538 456,45 € HT

Avenant : l'avenant N°1 portant diminution du montant initial du marché a été notifié à la société CONSTRUCTIONS LUYNOISES le 25 juin 2015.

L'incidence financière était de - 1 537,00 € HT, le montant du marché étant de 538 456,45 € HT, elle a représenté une diminution de - 0,29 %. Le nouveau montant du marché s'élève donc à 536 919,45 € HT.

### **1.2 - IDENTIFICATION DES COCONTRACTANTS -**

Le marché ci-dessus mentionné a été conclu entre :

- D'une part, la Ville d'Aix-en-Provence représentée par Monsieur Maurice CHAZEAU, Maire-Adjoint délégué aux marchés publics, agissant en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- D'autre part, la société CONSTRUCTIONS LUYNOISES représentée par....., numéro SIRET ..... et domiciliée 765, route de Marseille – 13616 LUYNES.

## **2. OBJET DU PRESENT AVENANT**

**Travaux en plus value :**

- Travaux suite à la modification du réseau éclairage du stade : 4 136,80 € HT
- Modification du réseau télécom suivant demande France Telecom : 8 288,60 € HT
- Modification du réseau Eau Potable : 3 237,50 € HT
- Rajout d'un caniveau a grille devant entrée musculation : 582,75 € HT
- Pose console sac de frappe : 720,00 € HT
- Enduit toute hauteur : 2 459,67 € HT
- Cloisons carroblic : 16 689,75 € HT
- Modification section des regards : 4 263,00 € HT
- Reprise maçonnerie sous terrasse existante : 5 430,95 € HT

Ce qui représente un cumul des plus-values selon devis de 45 809,02 € HT.

**Travaux en moins value :**

- Suppression du faux plafond salle de réunion ASA : 3 062,99 € HT
- Réseau Telecom : 840,00 € HT
- Réseau EP : 267,75 € HT
- Réparation portail : 1 460,00 € HT
- Cloisons carroblic : 16 689,75 € HT
- Suppression regards : 4 263,00 € HT

Ce qui représente un cumul des moins-values selon devis de 26 583,49 € HT.

**L'ensemble représente une plus-value globale de + 19 225,53 € HT.**

**2.1 - AUGMENTATION DU MONTANT DU MARCHÉ -**

L'incidence financière cumulée de l'avenant N°1 (soit - 1 537,00 € HT) + l'avenant N°2 (soit + 19 225,53 € HT) représente une augmentation globale du montant du marché de + 3,29 %.

**Le nouveau montant du marché est : 556 144,98 € HT.**

538 456,45 € HT (montant initial du marché) - 1 537,00 € HT (avenant N°1) + 19 225,53 € HT (avenant N°2).

**2.2 - AUTRES CLAUSES -**

Toutes les autres clauses du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

**3. Signature des parties:**

<p><b>Pour la société CONSTRUCTIONS LUYNOISES - 13616 LUYNES,</b></p> <p><b>représenté par.....</b></p> <p>(Nom, qualité et cachet de la société)</p>          <p>Fait à .....</p> <p>Le .....</p>	<p><b>Pour la Ville d'Aix-en-Provence,</b></p> <p><b>représentée par Monsieur Maurice CHAZEAU Maire Adjoint délégué aux Marchés Publics et aux Délégations de Services Publics.</b></p>          <p>Fait à Aix-en-Provence,</p> <p>Le.....</p>
--	--

**CONSTRUCTIONS LUYNOISES****LOT 1 GROS ŒUVRE VRD**

Stade CARCASSONNE construction de 4 clubs houses

tableau récapitulatif des plus et moins values

Travaux en plus value			Travaux en moins value		
<u>Travaux suite a la modification du reseau éclairage du stade</u>			<u>Suppression du faux plafond salle de réunion ASA</u>		
Fourniture et pose TPC rouge Diamètre 160	51 ml x 24,80	1 264,00 €	2.6.6 Faux plafond dalles 60x60 79,27 m <sup>2</sup> x 38,64		3 062,99 €
Fourniture et pose TPC rouge Diamètre 90	171ml x16,80	2 872,80 €			
<u>Modification du réseau télécom suivant demande France télécom</u>			<u>Réseau Telecom prévu au marché</u>		
3.8.2 PVC diamètre 45 télécom	452x 16,80	7 593,60 €	3.8.2 Fourreaux télécom D40 50 ml x 16,80		840,00 €
chambre de tirage LT2	1X695	695,00 €			
<u>Modification du réseau Eau Potable</u>			<u>Réseau EP prévu au marché</u>		
3.7 Plymouth diamètre 50	150 ml x 17,85	2 677,50 €	3.7 Canalisation EP 15 ML X 17,85		267,75 €
3.6.5 Regard branchement sur existant	1x 560	560,00 €			
<u>Rajout d'un caniveau a grille devant entrée musculation</u>			<u>Réparation portail après sinistre</u>		
			Réparation portail		1 460,00 €
3.6.4 Caniveau a grille	3ml x 194,25	582,75 €			
<u>Club de boxe</u>					
Pose console sacs de frappe boxe	4 u x 180	720,00 €			
<u>Enduit plâtre toute hauteur dans ASA et</u>					
2.5.1 Enduit plâtre	101,85 x 24,15	2 459,67 €			
<u>Remplacement des cloisons carroblic</u>			<u>Cloisons carroblic prévu au marché</u>		
Cloisons en placo waab de 100mm	289 m <sup>2</sup> x 57,75	16 689,75 €	2.4.1 cloisons en carroblic de10 289 m <sup>2</sup> x 57,75		16 689,75 €
<u>Modification section des regards</u>			<u>Suppression des regards prévu au marché</u>		
3.6.5 regard 100x110	1U X 695	695,00 €	3.6.5 Regards 7 unités x 609		4 263,00 €
regard 80x80	1U X 609	609,00 €			
regard 60x60	5 U X 508,80	2 529,00 €			
regard 40x40	2 U X 215	430,00 €			
<u>Reprise maçonnerie sous terrasse existante</u>					
2.2.4 Fondations	7,80 m3 x 399	3 112,20 €			
2.3.1 Murs de soubassement	19 m <sup>2</sup> x 98	1 862,00 €			
2.5.3 Enduit monocouche	15 m <sup>2</sup> x 30,45	456,75 €			
Montant total HT		45 809,02 €	Montant total HT		26 583,49 €

**CONSTRUCTIONS LUYNOISES**  
*Maçonnerie Générale*  
 765, Route de Marseille - 13080 LUYNES  
 Tél. 04 42 24 10 99 - Fax: 04 42 24 18 83  
 Mail: constructionsluynois@orange.fr  
 SIRET 347 391 237 00018